



A Coulonges-sur-L'Autize, le 26 septembre 2023

Aux habitants des communes de :

Beaulieu-sous-Parthenay, Clavé, La Boissière-en-Gâtine, Les Groseillers, Mazières-en-Gâtine, St-Georges-de-Noisné, St-Lin, St-Marc-La-Lande, St-Pardoux-Soutiers, Verruyes, Vouhé,

Objet : facture fictive de la redevance incitative

Madame, Monsieur,

Pour ce nouveau trimestre, vous allez recevoir deux factures :

- la redevance habituelle correspondant au 3^e trimestre 2023 ci-jointe ;
- une facture **fictive** de la redevance incitative, en novembre.

La **facture fictive ne sera pas à payer**. Elle sera transmise à titre d'information, afin de comprendre sa composition :

- ✓ La part fixe est basée sur le **nombre de personnes** présentes au foyer.
Le tarif appliqué est celui de 2023, **les tarifs 2024 n'étant pas encore votés**
Cette part fixe intègre les frais de fonctionnement des services (les équipements mis à votre disposition, la collecte des ordures ménagères et des recyclables, le fonctionnement des déchetteries...)
- ✓ La part variable est calculée en fonction du **nombre de levées** du bac à couvercle vert (ordures ménagères) et du **volume du bac**.
Elle correspond à votre niveau de « consommation ».

Le changement de bacs s'opère depuis le mois de mai. **Si vous n'avez pas encore reçu la visite d'un agent**, merci d'appeler le SMC au plus vite afin de mettre à jour vos données et de définir un rendez-vous avec nos équipes pour adapter la taille du bac ordures ménagères et pucer ce dernier ainsi que le bac à couvercle jaune. Sans ces informations, vos bacs non référencés ne pourront plus être vidés par la benne de collecte.

Service SMC de distribution des bacs

05 49 05 37 19 ou 06 37 00 59 12

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

La Présidente de la Régie déchets CC Val de Gâtine

Corine MICOU

Le Président du SMC

Eric CUSEY



Est-il possible de changer la taille de mon bac ?

Oui, sur demande auprès de la régie des déchets 05 49 06 81 45.

Pour un bac plus grand, un surcoût sera appliqué au nombre de personnes dans le foyer pour justifier la dérogation de la grille initiale de dotation.

Les poubelles sont-elles pesées ?

NON, ce n'est pas le poids qui est pris en compte pour établir la redevance incitative mais la levée, c'est-à-dire le nombre de présentations à la collecte de votre bac à ordures ménagères.

La redevance incitative, ne va-t-elle pas encourager les dépôts sauvages ?

La communauté de communes Val de Gâtine fonctionne déjà en mode incitatif sur le secteur de Coulonges-Champdeniers depuis 4 ans et n'a pas constaté d'augmentation des dépôts sauvages ou autres tricheries.

En cas de dépôts sauvages, les maires exerceront leur pouvoir de police. Toute personne à l'origine d'un dépôt sauvage commet une infraction passible d'une amende.

Lors de l'enquête vous avez demandé un composteur ?

Le SMC ne livre pas les composteurs à domicile. Des permanences pour la distribution de composteur seront organisées (information en déchetterie, sur le site smc79.fr ou la page Facebook SyndicatSMC79).
Dotation gratuite de 1 composteur par foyer.

Je déménage ou mon foyer évolue ?

Tout déménagement ou changement de situation au sein de votre foyer doit être signalé à la régie des déchets de la CC Val de Gâtine par téléphone au 05 49 06 81 45 ou par mail service.orduresmenageres@valdegatine.fr

Pour toutes questions ou informations :

Facturation

Régie des déchets CC Val de Gâtine

20 Rue de l'Épargne

79160 COULONGES SUR L'AUTIZE

05 49 06 81 45

service.orduresmenageres@valdegatine.fr

Collecte

SMC

3 Route de Verdeil

79800 SAINTE EANNE

05 49 05 37 10

accueil@smc79.fr